

Réalisation des cursus 2020-2021 : Procédure

Les cursus bloc 1 (nouveaux étudiants) ainsi que les cursus de 60 crédits ne demandant pas une autorisation particulière (cours obligatoires) peuvent être encodés directement dans le portail MyULiège, ils seront ensuite visés par le jury d'examens et/ou l'apparitorat.

Dans tous les autres cas, vous devez vous rendre auprès du Président du Jury, suivant l'horaire repris ci-après, muni de votre projet de cursus en tenant compte au mieux des contraintes horaires et des co-requis et pré-requis du programme de cours.

Demande de dispenses :

Les demandes de dispenses de cours (cours du 1^{er} et du 2^{ème} quadrimestre) doivent nous parvenir pour le 15 octobre au plus tard.

Pour ce faire, merci de nous transmettre par mail (p.houben@uliege.be ou Kristel.karremans@uliege.be) le programme du cours suivi antérieurement et la note obtenue.

MASTERS

Réalisation des cursus 2020-2021 : Planning

Master en Biochimie et biologie moléculaire et cellulaire

La Présidente du jury, Madame Claire Périlleux, recevra les étudiants le mercredi 16 septembre de 09h à 17h, merci de prendre rendez-vous si possible (cperilleux@uliege.be).

Master en sciences chimiques

Le Président du Jury Monsieur B. Leyh recevra les étudiants 15 septembre de 11h00 à 12h30 et de 16h00 à 18h00.

Master en Océanographie, MERplus et Mundus ECTplus

1. Master Océano : Les cursus devront être validés le 11 septembre 2020 auprès du jury du Master. Les étudiants sont invités à déposer la proposition de leur cursus (liste de cours), titre provisoire du mémoire, proposition de jury pour le 9 septembre à A.Barth@uliege.be et sylvie.gobert@uliege.ac.be avec copie à M.Lunetta@uliege.be pour validation.
2. Master MERplus ECTplus
The curricula have been validated.

A meeting for an initial contact (Master Oceanography, Master Erasmus Mundus MERplus and ECTplus) will be organized on Lifesize: <https://call.lifesizecloud.com/4121267> Password : 2020 on September 9th at 4:30 p.m.

Masters en sciences et gestion de l'environnement

Un accueil est organisé sur le campus d'Arlon pour les étudiants le 14 septembre à 10h, au Grand Auditoire du bâtiment académique. Cet accueil est réservé aux nouveaux étudiants. Les anciens étudiants qui poursuivent leur formation seront accueillis par les responsables des finalités qu'ils ont choisi de suivre. Les horaires et locaux seront affichés pendant les deux premières semaines, y compris pour l'accueil. Ensuite, l'horaire sera accessible uniquement via le calendrier CELCAT sur l'intranet.

Le Président du jury, le Pr Philippe André, sera présent lors de cet accueil.

Lors de l'accueil à Arlon, Madame N. Semal précisera les modalités aux étudiants. Elles sont les suivantes :

- Concernant les cursus de Bloc 1, les étudiants qui souhaitent suivre le parcours « Energies renouvelables et bâtiment durables » doivent le signaler dès l'inscription et au plus tard à Madame Semal lors de l'accueil.
- Concernant les cours de Bloc 0 (crédits complémentaires prévus par l'arrêté passerelle), le jury d'examens établit une liste des cours à suivre en fonction du parcours antérieur de l'étudiant. L'étudiant peut demander au Président du jury par l'intermédiaire de Madame Semal à ce qu'un cours soit retiré de cette proposition de cursus à condition qu'il prouve, documents à l'appui, qu'il a réussi un cours de contenu et de volume équivalent au cours de sa formation antérieure.
- Les demandes de dispenses de cours (**cours du 1^{er} et du 2^{ème} quadrimestre**) doivent parvenir pour le 15 octobre au plus tard à Madame Semal qui transmettra aux enseignants concernés. Les demandes doivent être accompagnées d'un descriptif du ou des cours suivis et d'un relevé de notes attestant de la note obtenue. Pour le cours d'anglais du Bloc 0, les dispenses et l'assignation à un groupe se feront sur base d'un test organisé par l'enseignant à la reprise des cours.
- L'encodage du cursus par l'étudiant est de règle chaque fois que c'est possible. Toutefois, les étudiants dans l'une de situations suivantes seront dans l'incapacité de le faire : les étudiants en codiplomation avec l'Université de Sherbrooke ou celle de Luxembourg, cours de Bloc 0, crédits résiduels. Ils doivent prendre contact avec Madame Semal par mail pour qu'elle réalise l'encodage.

Coordonnées de Madame Semal : 063/230 813 - n.sem@uliege.be

En plus de ces modalités, les mesures covid- 19 imposent les restrictions suivantes à l'accès au Service académique et secrétariat des étudiants d'Arlon

- Tout ce qui ne requiert pas la présence physique de l'étudiant doit se faire à distance (mail, téléphone)

Coordonnées du service académique :

Fabienne André : 063/230 817 - fabienne.andre@uliege.be

Françoise Dasnoy : 063/230 880 - F.Dasnoy@uliege.be

- Les étudiants seront reçus uniquement sur rendez-vous et de façon individuelle. Madame Semal ne recevra les étudiants que sur rendez-vous également.
- Le port du masque est obligatoire.
- Les demandes collectives des étudiants seront transmises par l'intermédiaire de leurs délégués de cours.
- Les étudiants devront respecter les mesures de distanciation sociale, y compris dans les files d'attente. Pour des questions de manque d'aération et d'impossibilité de respecter les mesures de distanciation sociale, une seule personne à la fois pourra être admise dans le petit hall du service académique en attendant d'être reçue.

Master en sciences géographiques, orientation géomatique

Le Président du Jury, Monsieur R. Warnant, recevra les étudiants sur rendez-vous à distance via l'interface LifeSize le jeudi 10 septembre de 09h00 à 17h00 et le vendredi 11 septembre de 09h00 à 17h00. Les rendez-vous seront pris via l'adresse Rene.Warnant@uliege.be

Master en sciences géologiques

Le Président du Jury Monsieur F. Boulvain recevra les étudiants à son bureau (Bât. B20) le jeudi 10 septembre à partir de 14h00 et le vendredi 11 de 9h à 12h.

Master en sciences mathématiques

Les étudiants du Master en sciences mathématiques doivent envoyer leur proposition de cursus dès que possible par courriel au Président du Jury, Monsieur Jean-Pierre Schneiders (jpschneiders@uliege.be). Le message devra contenir une proposition pour les deux années au format : Code du cours, Intitulé, ECTS, quadrimestre

Ils doivent également indiquer le promoteur envisagé pour leur mémoire.

Master en sciences physiques

Monsieur Christophe Becco recevra les étudiants le lundi 14 septembre à 10h00 au bâtiment B5a, salle R43 (rez-de-chaussée) afin de présenter le programme et donner les instructions générales pour la confection des cursus.

Le Président du Jury, Monsieur Philippe Ghosez, sera ensuite disponible l'après-midi à son bureau (B5a, 3/11) pour répondre aux questions éventuelles de manière individualisée. Une feuille sera disponible sur la porte du bureau afin que les étudiants puissent s'inscrire et éviter ainsi les files d'attente.

Master en sciences spatiales

L'accueil du Master en Sciences Spatiales aura lieu le vendredi 11 septembre, à partir de 10h00, à la salle A3 (bâtiment B7b, Petits Amphithéâtres).

Les modalités de choix de cours y seront présentées, et les étudiants devront transmettre leur sélection à Monsieur Michaël De Becker pour le mercredi 16 septembre au plus tard.